

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : SUIGEN APP 2,9,11 EMULSION INJECTABLE POUR PORCINS, Emulsion injectable

Titulaire : VIRBAC

Composition : actinobacillus pleuropneumoniae-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/4080936 4/2023

Date de décision : 08/06/2023